

La Ménagère Agricole.

La ménagère agricole doit avoir l'amour du travail, ce qui exige d'elle beaucoup d'ordre et d'activité.

Elle sera pieuse, patiente, prévoyante et économe. Elle aimera la terre et la fera aimer à ses enfants en les intéressant aux travaux du jardin, du rucher, du verger, etc.

Elle tiendra note de toutes ses dépenses et de ses recettes, qui seront enregistrées dans un livre de Caisse ; elle devra établir un compte spécial pour la laiterie, un autre pour le rucher, le verger, etc.

La ménagère agricole règlera ses dépenses sur ses moyens de fortune. Elle confiera ses économies à la Caisse d'épargne.

En un mot, la ménagère agricole s'efforcera de faire du bien autour d'elle et de rendre la vie agréable aux siens.

Restez aux Champs.

L'agriculture fournit à l'homme les aliments dont il a besoin. Elle produit le blé que nous utilisons pour la préparation du pain, base de notre alimentation ; c'est elle qui nous fournit toute la viande que nous consommons, le lait et ses produits de transformation, les légumes et les fruits, les produits de la basse-cour, etc, qui varie notre alimentation.

L'agriculture est donc bien la plus utile, et par suite, la première des professions.

Depuis quelques années, les populations rurales émigrent vers les villes ; elles abandonnent la vie des champs pour aller chercher dans l'industrie une meilleure rémunération de leur travail.

Les ouvriers des villes gagnent beaucoup, mais ils dépensent aussi beaucoup : ils paient cher pour leur nourriture, qui n'est pas aussi saine que celle des cultivateurs, pour leur logement, qui est toujours moins salubre et souvent moins commode que la plus modeste chaumière. Entourés d'un luxe qui leur fait envie, ils souffrent d'être privés d'une foule de plaisirs ; ils se créent une foule de besoins que les habitants de la campagne ne connaissent pas.

Aujourd'hui la culture est payante, agréable et intéressante, aussi les fils de cultivateurs doivent donc devenir des agriculteurs instruits et favoriser le progrès en agriculture.